

**Tableau de bord général des indicateurs de suivi
du plan de lutte contre la pauvreté et pour
l'inclusion sociale**

Indicateurs d'impact et de performance

Thèmes	Mesures rattachées	Sous mesures	Indicateurs nationaux transversaux	Indicateurs transversaux par paquet	Indicateurs par mesures prioritaires	Indicateurs territorialisés	Indicateurs par population
Paquet "Amélioration et effectivité des droits"	1.1.1 Un vaste programme d'accès aux droits	1/ campagne de communication "juste droit" 2/ améliorer la mesure du non recours 3/ mener des actions ciblées de lutte contre le non recours (priorité 2013 sur l'ACS, début de déploiement rendez vous des droits dans les CAF) 4/ mobiliser les acteurs locaux pour lutter contre le non recours via les Préfets 5/ réforme des conditions de domiciliation (simplification ; élaboration de schémas départementaux)			Taux de non-recours à l'ACS et à la CMU-C Nombre de départements ayant atteint les objectifs de non-recours fixés à la suite des expérimentations 77/44	Distinction ZUS / non-ZUS Niveau départemental	Familles monoparentales N/A
	1.1.2 Assurer aux allocataires de la CAF et de la MSA une meilleure lisibilité et une plus grande régularité des aides perçues						
	2.1.1 Redonner une trajectoire de croissance au RSA socle	augmentation de 2% dès le 1/09/13					
	2.1.2 Statuer sur le devenir de l'aide personnalisée au retour à l'emploi (APRE) pour mieux aider les bénéficiaires du RSA en reprise d'emploi						
	2.1.3 Réformer les dispositifs de soutien financier aux revenus d'activité des travailleurs modestes	réforme rsa activité/ppe		Indicateurs communs à l'ensemble des paquets de mesures : 1/ pauvreté monétaire relative à 60% 2/ part des personnes éprouvant des difficultés dans leurs conditions de vie 3/ part des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail Chacun de ces indicateurs a vocation à être décliné par territoires et populations cibles	Intensité de la pauvreté des bénéficiaires de minima sociaux (RSA / AAH / ASPA) Taux de pauvreté des travailleurs		
	2.1.4 Etendre les tarifs sociaux du gaz et de l'électricité aux personnes éligibles à l'ACS						
	2.1.5 Obtenir une aide alimentaire européenne à la hauteur des défis de la crise						
	2.1.6 Permettre l'accès à tous à la culture et à la création artistique	Prise en compte des jeunes et des familles vulnérables dans le Projet national d'éducation artistique et culturelle Lutter contre la fracture des usages numériques Elargir la réflexion et les actions à conduire autour de la thématique des Gens du Voyage Développer la lutte contre l'illettrisme Accès à la culture en direction des personnes empêchées comme les personnes détenues					
	2.1.7 Favoriser l'accès aux vacances pour les familles vulnérables						
	2.1.8 Favoriser l'accès aux sports et aux loisirs pour les familles vulnérables						
2.1.9 Lutter contre l'isolement des personnes âgées	Déployer le bénévolat de type associatif, favoriser l'initiative et faire de la lutte contre l'isolement des âgés un axe majeur de l'implication citoyenne (déploiement d'équipes citoyennes autour des âgés avec référents qualifiés d'équipes dès 2013) Mettre en cohérence et en convergence les actions menées aujourd'hui de façon distincte sur le terrain, afin de permettre l'échange de bonnes pratiques et d'assurer un meilleur maillage territorial Consolider la gouvernance et le partenariat national de cette mobilisation avec le ministère en charge des Personnes âgées et de l'Autonomie qui impulse pour renforcer la visibilité et à la promotion de ces actions.						

Indicateurs d'impact et de performance

Paquet "Emploi et travail"	Inclure à une démarche de prévention active des exclusions au sein des entreprises et dans la négociation collective	
	2.2.1 Faciliter l'accès à l'emploi ou à la création d'activités en aménageant les parcours, jusqu'à la stabilisation dans un emploi durable	Allongement de la durée moyenne des nouveaux contrats signés à 12 mois
		Stabilité d'un volume solide de contrats et mise en place de conventions pluriannuelles avec les employeurs partenaires
		Simplification et développement de l'immersion
		Réformer les modalités d'orientation et d'accompagnement des allocataires du RSA
		Mobilité des travailleurs modestes
	Déployer sur le terrain des outils du type de la médiation active et de recherche des offres d'emploi non formulées	Indicateurs communs à l'ensemble des paquets de mesures : 1/ pauvreté monétaire relative à 60% 2/ part des personnes éprouvant des difficultés dans leurs conditions de vie 3/ part des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail Chacun de ces indicateurs a vocation à être décliné par territoires et populations cibles
	2.2.2 Ouvrir davantage l'accès à la formation pour les personnes peu qualifiées et lancer un chantier pour la reconnaissance des compétences acquises en situation de travail et aujourd'hui non sanctionnées par des diplômes	
2.2.3 Créer une "garantie jeunes" assurant aux jeunes les plus en difficulté des propositions d'emploi ou de formation et un soutien financier		
2.2.4 Expérimenter des parcours d'insertion autour des emplois d'avenir pour les jeunes les plus fragiles		
2.2.5 Faciliter la réinsertion professionnelle des personnes sous main de justice		
2.2.6 Faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap	étendre l'expérimentation menée dans 10 MDPH	

Taux d'emploi de la population en âge de travailler Taux de chômage Taux de chômage de très longue durée – 24 mois et attention particulière à 12 mois Part des jeunes en emploi ou en formation			
	% de sortie en emplois durables de bénéficiaires de nouveaux contrats aidés (Source : Dares)	ZUS / non-ZUS	Jeunes
	Travaux ad hoc en cours	Travaux ad hoc en cours	

Indicateurs d'impact et de performance

Paquet "Logement"	1.3.1 Produire du logement social et très social	1/ Construire 150 000 logements locatifs sociaux par an 2/ Lancer un programme de logements à bas niveau de loyer dans le diffus ouvert aux bailleurs sociaux et aux associations investies sur la MOI			Voir indicateurs de mobilisation - une analyse qualitative pourra être fournie en complément en fonction des données disponibles	
	1.3.2 Réguler les excès dans le parc privé	Encadrer les loyers				
	1.3.3 Développer un programme de rénovation énergétique et de traitement des copropriétés dégradées	Lutter contre la précarité énergétique Identifier, prévenir et traiter les copropriétés dégradées				
	1.3.4 Mettre en œuvre une garantie universelle et solidaire des risques locatifs					
	1.3.5 Développer la prévention des expulsions					
	2.3.1 Réformer les modalités d'attributions des logements sociaux					
	2.3.2 Remédier à l'effectivité partielle du DALO	Déployer un plan d'urgence pour reloger des ménages reconnus prioritaires au titre de la loi DALO: mobilisation du parc privé (intermédiation locative "pérenne), mobilisation des contingents et programme de logements à bas niveau de loyer (cf. 1.3.1.2)	Indicateurs communs à l'ensemble des paquets de mesures : 1/ pauvreté monétaire relative à 60% 2/ part des personnes éprouvant des difficultés dans leurs conditions de vie 3/ part des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail	Taux d'effort médian en logement par quartile de niveau de vie en distinguant locataires et accédants à la propriété Taux d'effort en énergie par quartile	Part des personnes relogées parmi les personnes désignées prioritaires par les commissions de médiation DALO et n'ayant pas refusé l'offre A rechercher sur les territoires de Paris, Lyon et Marseille a minima - expertise en cours	Expertise en cours
	2.3.3 Mettre fin à la gestion au thermomètre de l'hébergement d'urgence et prioriser l'accès au logement	1/ Création/pérennisation de 5 000 places d'hébergement d'urgence et de places en CADA 2/Réalisation de "projets territoriaux de sortie de l'hiver" 3/Poursuite de l'humanisation des structures d'hébergement	Chacun de ces indicateurs a vocation à être décliné par territoires et populations cibles		Taux de sortie vers le logement des personnes hébergées (Enquête ES)	N/A Type de famille (hors champ de l'urgence)
	2.3.4 Développer des passerelles vers le logement (AVDL, Intermédiaire locative, résidences sociales...)	1/ Logement adapté: création de places en maisons-relais et en intermédiation locative en alternative à l'hébergement 2/ Renforcement de l'AGLS et de l'AVDL 3/ Finalisation de l'ENC 4/ Lancement d'un appel à projets centrés sur les personnes en situation de rupture 5/ Partenariat avec les SPIP afin d'ouvrir les possibilités d'accès au logement pour les sortants de prison				
	2.3.5 Mettre en place une politique à l'égard de l'habitat des Gens du voyage					
	2.3.6 Accompagner les personnes habitant des campements ou des squatts					

Indicateurs d'impact et de performance

Paquet "santé"	1.4.1 Inscrire une priorité à la lutte contre les inégalités de soin dans la Loi de santé publique		Indicateurs communs à l'ensemble des paquets de mesures : 1/ pauvreté monétaire relative à 60% 2/ part des personnes éprouvant des difficultés dans leurs conditions de vie 3/ part des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail Chacun de ces indicateurs a vocation à être décliné par territoires et populations cibles	Taux de renoncement aux soins, en isolant le motif financier RAC en santé selon le décile de niveau de vie Santé bucco-dentaire des enfants				
	1.4.2 Mettre en œuvre la priorité sur la santé des enfants et des adolescents							
	2.4.1 Permettre l'accès à des complémentaires de qualité					Nombre d'éligibles supplémentaires à la CMUC et à l'ACS	Non	Oui
	2.4.2 Dynamiser les structures de soin de proximité				Travaux ad hoc en cours - lien avec la mission de la sénatrice Archimbaud			
	2.4.3 Organiser une conférence de consensus sur le consentement aux soins et le libre-arbitre des personnes à la rue							
Paquet "Familles et enfances"	1.5.1 Lancer une réflexion portant sur l'architecture des prestations familiales dans une optique de redistribution au profit des familles monoparentales et des familles nombreuses pauvres		Indicateurs communs à l'ensemble des paquets de mesures : 1/ pauvreté monétaire relative à 60% 2/ part des personnes éprouvant des difficultés dans leurs conditions de vie 3/ part des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail Chacun de ces indicateurs a vocation à être décliné par territoires et populations cibles	Taux de pauvreté des personnes vivant dans un ménage avec enfants, distinction avant et après impact du système socio-fiscal Taux de pauvreté des enfants, distinction avant et après impact du système socio-fiscal Part des élèves de CM2 maîtrisant les connaissances de base				
	1.5.2 Améliorer l'accueil en structures collectives des enfants de moins de 3 ans issus des familles modestes				% d'enfants pauvres accueillis en structure collective	à préciser	à préciser	
	1.5.3 Construire une école accueillante aux parents							
	1.5.4 Améliorer l'accès à la restauration scolaire en rendant effectif le principe de non-discrimination				% d'enfants ayant un accès aux services de restauration collective	à préciser	à préciser	
	1.5.5 Améliorer l'accès à l'école pour les enfants issus de campements ou bidonvilles							
	1.5.6 Améliorer l'accès à l'école pour les enfants sous main de justice	1/ Améliorer l'accès aux dispositifs de droit commun par la réactualisation d'une circulaire conjointe de 1985 avec l'éducation nationale 2/ Péréneriser les dispositifs transitoires visant à évaluer, remobiliser puis accompagner les mineurs vers des dispositifs de droit commun						
	2.5.1 Créer un statut de centre parental							
	2.5.2 Mieux accompagner les jeunes sortants de l'ASE							
	2.5.3 Mieux accompagner les mineurs isolés étrangers							

Indicateurs d'impact et de performance

Paquet "inclusion bancaire et surendettement"	1.6.1 Mieux connaître les processus menant au surendettement des ménages	Etude qualitative et quantitative sous l'égide de la Banque de France
	1.6.2 Mettre en place des mécanismes de détection des difficultés financières	Concernant les établissements de crédit, charte professionnelle homologuée par arrêté du ministre chargé de l'économie qui définira les conditions dans lesquelles ces établissements se dotent d'un dispositif de détection précoce des situations de fragilité financière de ses clients et apporte à ces situations des réponses adaptées, en concertation avec le client concerné.
	1.6.3 Lutter contre l'accumulation des frais bancaires	
	1.6.4 Mettre en place un registre national des crédits à la consommation	
	2.6.1 Consolider le droit au compte	
	2.6.2 Développer un réseau de "Points Conseils budget"	
	2.6.3 Améliorer la procédure de traitement du surendettement	Mesures visant à favoriser le maintien des personnes surendettées dans leur logement + mesures visant à accélérer la procédure et à mieux protéger les personnes surendettées

Indicateurs communs à l'ensemble des paquets de mesures :

- 1/ pauvreté monétaire relative à 60%
- 2/ part des personnes éprouvant des difficultés dans leurs conditions de vie
- 3/ part des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail

Chacun de ces indicateurs a vocation à être décliné par territoires et populations cibles

Taux d'endettement par quartile Taux de bancarisation Nombre de dossiers de surendettement déposés et part de dossiers jugés recevables			
	Travaux en cours au sein du groupe de travail		
	Délai moyen de traitement d'un dossier à la BDF		

Indicateurs d'impact et de performance

Paquet "Gouvernance"	3.1.1 Renforcer l'interministérielle des politiques de solidarité	1/ Animer l'action du gouvernement pour l'inclusion sociale au niveau interministériel. 2/ Mettre en œuvre une mission d'évaluation et de territorialisation du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.	Indicateurs communs à l'ensemble des paquets de mesures : 1/ pauvreté monétaire relative à 60% 2/ part des personnes éprouvant des difficultés dans leurs conditions de vie 3/ part des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail Chacun de ces indicateurs a vocation à être décliné par territoires et populations cibles	Pas d'indicateurs d'impact sectoriels sur le paquet "gouvernance"			
	3.2.1 Mieux articuler les différents niveaux de compétence	1/ cadre financier maîtrisé des allocations de solidarité 2/ clarification des compétences et de leur articulation 3/ conférences territoriales du développement social 4/ passation de contrats territoriaux de développement social entre département, communes et intercommunalités, 5/ inventer de nouveaux outils de coordination fonctionnelle sur le terrain					
	3.2.2 Mobiliser les fonds européens						
	3.2.3 Logement, hébergement: donner un nouveau souffle aux SIAO	1/ Clarifier le rôle du SIAO et ses relations avec ses partenaires 2/ Faire progresser la question du système d'information équipant les SIAO 3/ Fusionner les PDALPD et les PDAHI 4/ Projet de circulaire SPIP-SIAO afin de formaliser le partenariat					
	3.2.4 Santé: mieux coordonner l'offre de soins						
	3.3.1 L'appui aux initiatives associatives et à l'engagement citoyen	1/ Elaborer une nouvelle charte de l'engagement réciproque Etat/Associations/Collectivités locales 2/ Créer un congé d'engagement bénévole 3/ Accompagner la montée en charge du service civique 4/Développer l'entraide civile					
	3.3.2 Veiller en particulier à une organisation efficace avec les différents acteurs qui contribuent au retour à l'emploi						
	3.4 Développer sur de larges bases la participation des personnes en situation de pauvreté et de précarité à l'élaboration et au suivi des politiques publiques	1/ Pérenniser le 8eme collège du CNLE, le CCPA et les CCRPA. 2/ Etendre le principe de la participation à de nouveaux conseils (cese et ceser, csts, cnml, hclpd, cnv, cniac, hci...). 3/ Porter le principe de participation au niveau des services déconcentrés, des caisses de sécurité sociale et des collectivités locales. 4/ Favoriser l'émergence d'associations émanant de groupes de personnes en situation de précarité. 5/ Etendre la pratique des comités de liaison. 6/ Promouvoir la participation au sein des associations de solidarité.					
	3.5 Refonder le travail social	3.5.1 Organiser des Assises de l'intervention sociale					
		3.5.2 Améliorer la coordination des acteurs					
		3.5.3 Promouvoir les métiers du travail social (campagne de communication - 2013)					
		3.5.4 Moderniser l'appareil de formation					
		3.5.5 Engager une concertation sur la formation continue des travailleurs sociaux					
		3.5.6 Améliorer la formation des travailleurs sociaux aux questions budgétaires et bancaires					
3.6.1 Faire de l'observation et de l'évaluation des pratiques habituelles de l'action sociale							
3.6.2 Créer un observatoire de l'inclusion bancaire							

Indicateurs de mobilisation

Thèmes	Mesures rattachées	Sous mesures	Indicateurs
Paquet "Amélioration et effectivité des droits"	1.1.1 Un vaste programme d'accès aux droits	<p>1/ campagne de communication "juste droit"</p> <p>2/ améliorer la mesure du non recours</p> <p>3/ mener des actions ciblées de lutte contre le non recours (priorité 2013 sur l'ACS, début de déploiement rendez vous des droits dans les CAF)</p> <p>4/ mobiliser les acteurs locaux pour lutter contre le non recours via les Préfets</p> <p>5/ réforme des conditions de domiciliation (simplification ; élaboration de schémas départementaux)</p>	<p>Développement de programmes de mesures du non-recours</p> <p>% des CAF ayant tenu des rdv des droits (disponibilité à expertiser)</p> <p>% de départements ayant adopté des schémas départementaux de domiciliation</p>
	1.1.2 Assurer aux allocataires de la CAF et de la MSA une meilleure lisibilité et une plus grande régularité des aides perçues		
	2.1.1 Redonner une trajectoire de croissance au RSA socle	augmentation de 2% dès le 1/09/13	% d'augmentation du RSA
	2.1.2 Statuer sur le devenir de l'aide personnalisée au retour à l'emploi (APRE) pour mieux aider les bénéficiaires du RSA en reprise d'emploi		
	2.1.3 Réformer les dispositifs de soutien financier aux revenus d'activité des travailleurs modestes	réforme rsa activité/ppa	
	2.1.4 Etendre les tarifs sociaux du gaz et de l'électricité aux personnes éligibles à l'ACS		Nombre de bénéficiaires supplémentaires des tarifs sociaux après extension
	2.1.5 Obtenir une aide alimentaire européenne à la hauteur des défis de la crise		Niveau de fonds obtenus ou conservés et/ou compensation éventuelle si réduction
	2.1.6 Permettre l'accès à tous à la culture et à la création artistique	<p>Prise en compte des jeunes et des familles vulnérables dans le Projet national d'éducation artistique et culturelle</p> <p>Lutter contre la fracture des usages numériques</p> <p>Elargir la réflexion et les actions à conduire autour de la thématique des Gens du Voyage</p> <p>Développer la lutte contre l'illettrisme</p> <p>Accès à la culture en direction des personnes empêchées comme les personnes détenues</p>	A définir plus précisément
	2.1.7 Favoriser l'accès aux vacances pour les familles vulnérables		A définir plus précisément Lien avec la mission Buisson à faire
	2.1.8 Favoriser l'accès aux sports et aux loisirs pour les familles vulnérables		A définir plus précisément
2.1.9 Lutter contre l'isolement des personnes âgées	<p>Déployer le bénévolat de type associatif, favoriser l'initiative et faire de la lutte contre l'isolement des âgés un axe majeur de l'implication citoyenne (déploiement d'équipes citoyennes autour des âgés avec référents qualifiés d'équipes dès 2013)</p> <p>Mettre en cohérence et en convergence les actions menées aujourd'hui de façon distincte sur le terrain, afin de permettre l'échange de bonnes pratiques et d'assurer un meilleur maillage territorial</p> <p>Consolider la gouvernance et le partenariat national de cette mobilisation avec le ministère en charge des Personnes âgées et de l'Autonomie qui l'impulse pour renforcer la visibilité et à la promotion de ces actions.</p>	Nombre d'opérations MONALISA dans les territoires	

Indicateurs de mobilisation

Paquet "Emploi et travail"	Inciter à une démarche de prévention active des exclusions au sein des entreprises et dans la négociation collective		Nombre d'accords collectifs conclus (branches et entreprises)
	2.2.1 Faciliter l'accès à l'emploi ou à la création d'activités en aménageant les parcours, jusqu'à la stabilisation dans un emploi durable	Allongement de la durée moyenne des nouveaux contrats signés à 12 mois	Allongement effectif de la durée
		Stabilité d'un volume socle de contrats et mise en place de conventions pluriannuelles avec les employeurs partenaires	Nombre de contrats conclus
		Simplification et développement de l'immersion	N/A
		Réformer les modalités d'orientation et d'accompagnement des allocataires du RSA	N/A
		Mobilité des travailleurs modestes	à définir
	Déployer sur le terrain des outils du type de la médiation active et de recherche des offres d'emploi non formulées	à définir	
	2.2.2 Ouvrir davantage l'accès à la formation pour les personnes peu qualifiées et lancer un chantier pour la reconnaissance des compétences acquises en situation de travail et aujourd'hui non sanctionnées par des diplômes		à définir (ex: % du public cible ayant eu accès à une formation)
2.2.3 Créer une "garantie jeunes" assurant aux jeunes les plus en difficulté des propositions d'emploi ou de formation et un soutien financier		Nombre de territoires retenus en PoVille et dans les DOM Nombre de jeunes concernés dès 2013 puis en croisière en année pleine	
2.2.4 Expérimenter des parcours d'insertion autour des emplois d'avenir pour les jeunes les plus fragiles		à définir dans le cadre de l'expérimentation (cahier des charges)	
2.2.5 Faciliter la réinsertion professionnelle des personnes sous main de justice		Finalisation des textes -indicateurs à préciser en fonction	
2.2.6 Faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap	Etendre l'expérimentation menée dans 10 MDPH	Nombre de personnes à qui des mesures sont proposées	
Paquet "Logement"	1.3.1 Produire du logement social et très social	1/ Construire 150 000 logements locatifs sociaux par an	Nombre de logements construits
		2/ Lancer un programme de logements à bas niveau de loyer dans le diffus ouvert aux bailleurs sociaux et aux associations investies sur la MOI	Répartition de ces nouvelles constructions par type de logement social
	1.3.2 Réguler les excès dans le parc privé	Encadrer les loyers	Mise en place des observatoires - % de départements concernés
	1.3.3 Développer un programme de rénovation énergétique et de traitement des copropriétés dégradées	Lutter contre la précarité énergétique	Nombre de logements rénovés / Nombre de co-proprétés concernées
		Identifier, prévenir et traiter les copropriétés dégradées	
	1.3.4 Mettre en œuvre une garantie universelle et solidaire des risques locatifs		nombre de foyers concernés une fois la mesure effective
	1.3.5 Développer la prévention des expulsions		
	2.3.1 Réformer les modalités d'attributions des logements sociaux		Définition des indicateurs une fois la réforme opérée
	2.3.2 Remédier à l'effectivité partielle du DALO	Déployer un plan d'urgence pour reloger des ménages reconnus prioritaires au titre de la loi DALO: mobilisation du parc privé (intermédiation locative "pérenne), mobilisation des contingents et programme de logements à bas niveau de loyer (cf. 1.3.1.2)	Nombre de ménages relogés
			Nombre de conférences territoriales effectivement réalisées
2.3.3 Mettre fin à la gestion au thermomètre de l'hébergement d'urgence et prioriser l'accès au logement	1/ Création/pérennisation de 5 000 places d'hébergement d'urgence et de places en CADA 2/Réalisation de "projets territoriaux de sortie de l'hiver" 3/Poursuite de l'humanisation des structures d'hébergement	Nombre de places créées en hébergement (5000) + pour les demandeurs d'asile (4000)	
		Nombre de projets territoriaux réalisés (ou nombre de diagnostics réalisés) Nombre de CHRS restant ouverts hors période d'hiver Nombre de personnes hébergées à qui une solution de relogement a été proposée Renforcement des capacités dédiées aux femmes victimes de violence (1/3 des places réservées aux femmes victimes de violence)	
2.3.4 Développer des passerelles vers le logement (AVDL, Intermédiaire locative, résidences sociales...)	1/ Logement adapté: création de places en maisons-relais et en intermédiation locative en alternative à l'hébergement 2/ Renforcement de l'AGLS et de l'AVDL 3/ Finalisation de l'ENC 4/ Lancement d'un appel à projets centrés sur les personnes en situation de rupture 5/ Partenariat avec les SPIP afin d'ouvrir les possibilités d'accès au logement pour les sortants de prison	Nombre de places créées (7000 annoncées)	
		Nombre de personnes accompagnées dans le cadre des maisons relais + en intermédiation locative	
2.3.5 Mettre en place une politique à l'égard de l'habitat des Gens du voyage			
2.3.6 Accompagner les personnes habitant des campements ou des squatts		Nombre de projets initiés en vue de créer une alternative en campements ou squatts	

Indicateurs de mobilisation

Paquet "santé"	1.4.1 Inscrire une priorité à la lutte contre les inégalités de soin dans la Loi de santé publique			
	1.4.2 Mettre en œuvre la priorité sur la santé des enfants et des adolescents		Nombre de classes et d'enfants concernés par le programme M t dents	
	2.4.1 Permettre l'accès à des complémentaires de qualité		Augmentation du plafond CMUC Nombre d'accords collectifs conclus sur ce thème	
	2.4.2 Dynamiser les structures de soin de proximité		à définir	
2.4.3 Organiser une conférence de consensus sur le consentement aux soins et le libre-arbitre des personnes à la rue				
Paquet "Familles et enfances"	1.5.1 Lancer une réflexion portant sur l'architecture des prestations familiales dans une optique de redistribution au profit des familles monoparentales et des familles nombreuses pauvres		A définir en fonction des suites données au rapport Fragonard	
	1.5.2 Améliorer l'accueil en structures collectives des enfants de moins de 3 ans issus des familles modestes		Déploiement territorial de la mesure	
	1.5.3 Construire une école accueillante aux parents			
	1.5.4 Améliorer l'accès à la restauration scolaire en rendant effectif le principe de non-discrimination		Nombre de partenariats pour le 1er degré Mobilisation des fonds sociaux pour le 2nd degré	
	1.5.5 Améliorer l'accès à l'école pour les enfants issus de campements ou bidonvilles		Nombre d'enfants accueillis	
	1.5.6 Améliorer l'accès à l'école pour les enfants sous main de justice	1/ Améliorer l'accès aux dispositifs de droit commun par la réactualisation d'une circulaire conjointe de 1985 avec l'éducation nationale 2/ Péreniser les dispositifs transitoires visant à évaluer, remobiliser puis accompagner les mineurs vers des dispositifs de droit commun		Nombre d'enfants sous main de justice ayant accès à un dispositif de prise en charge adapté
	2.5.1 Créer un statut de centre parental			
	2.5.2 Mieux accompagner les jeunes sortants de l'ASE		A définir en fonction des actions décidées	
2.5.3 Mieux accompagner les mineurs isolés étrangers		Nombre de MEI bénéficiant d'une formation / nombre de MEI bénéficiant d'une prise en charge sanitaire spécifique		
Paquet "inclusion bancaire et surendettement"	1.6.1 Mieux connaître les processus menant au surendettement des ménages	Etude qualitative et quantitative sous l'égide de la Banque de France		
	1.6.2 Mettre en place des mécanismes de détection des difficultés financières	Concernant les établissements de crédit, charte professionnelle homologuée par arrêté du ministre chargé de l'économie qui définira les conditions dans lesquelles ces établissements se dotent d'un dispositif de détection précoce des situations de fragilité financière de ses clients et apporte à ces situations des réponses adaptées, en concertation avec le client concerné.	A définir en fonction des mesures retenues	
	1.6.3 Lutter contre l'accumulation des frais bancaires			
	1.6.4 Mettre en place un registre national des crédits à la consommation		Effectivité du fonctionnement du fichier	
	2.6.1 Consolider le droit au compte			
	2.6.2 Développer un réseau de "Points Conseils budget"		Maillage (y compris recensement des points déjà existant)	
	2.6.3 Améliorer la procédure de traitement du surendettement	Mesures visant à favoriser le maintien des personnes surendettées dans leur logement + mesures visant à accélérer la procédure et à mieux protéger les personnes surendettées		Voir indicateurs de performance

Indicateurs de mobilisation

Paquet "Gouvernance"	3.1.1 Renforcer l'interministérialité des politiques de solidarité	1/ Animer l'action du gouvernement pour l'inclusion sociale au niveau interministériel. 2/ Mettre en œuvre une mission d'évaluation et de territorialisation du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.	Réunion annuelle du CILE
	3.2.1 Mieux articuler les différents niveaux de compétence	1/ cadre financier maîtrisé des allocations de solidarité 2/ clarification des compétences et de leur articulation 3/ conférences territoriales du développement social 4/ passation de contrats territoriaux de développement social entre département, communes et intercommunalités, 5/ inventer de nouveaux outils de coordination fonctionnelle sur le terrain	Maillage territorial en termes de conférences territoriales et contrats territoriaux de développement social EPP en cours dans le cadre de la MAP
	3.2.2 Mobiliser les fonds européens		
	3.2.3 Logement, hébergement: donner un nouveau souffle aux SIAO	1/ Clarifier le rôle du SIAO et ses relations avec ses partenaires 2/ Faire progresser la question du système d'information équipant les SIAO 3/ Fusionner les PDALPD et les PDAHI 4/ Projet de circulaire SPIP-SIAO afin de formaliser le partenariat	Nombre de départements dotés d'un SIAO unique Nombre départements dans lesquels les SI sont interopérables Nombre de départements dans lesquels les fusions PDALPD et PDAHI ont eu lieu
	3.2.4 Santé: mieux coordonner l'offre de soins		Nombre de personnes prises en charge dans les expérimentations / nombre d'équipes pluridisciplinaires mises en place
	3.3.1 L'appui aux initiatives associatives et à l'engagement citoyen	1/ Elaborer une nouvelle charte de l'engagement réciproque Etat/Associations/Collectivités locales 2/ Créer un congé d'engagement bénévole 3/ Accompagner la montée en charge du service civique 4/Développer l'entraide civile	à définir en fonction des mesures retenues
	3.3.2 Veiller en particulier à une organisation efficace avec les différents acteurs qui contribuent au retour à l'emploi		à définir en fonction des mesures retenues
	3.4 Développer sur de larges bases la participation des personnes en situation de pauvreté et de précarité à l'élaboration et au suivi des politiques publiques	1/ Pérenniser le 8eme collège du CNLE, le CCPA et les CCRPA. 2/ Etendre le principe de la participation à de nouveaux conseils (cese et ceser, csts, cnml, hcipd, cnv, cniae, hci...). 3/ Porter le principe de participation au niveau des services déconcentrés, des caisses de sécurité sociale et des collectivités locales. 4/ Favoriser l'émergence d'associations émanant de groupes de personnes en situation de précarité. 5/ Etendre la pratique des comités de liaison. 6/ Promouvoir la participation au sein des associations de solidarité.	Indicateurs territorialisés reflétant les initiatives locales
	Refonder le travail social	3.5.1 Organiser des Assises de l'intervention sociale	
		3.5.2 Améliorer la coordination des acteurs	
		3.5.3 Promouvoir les métiers du travail social (campagne de communication - 2013)	
		3.5.4 Moderniser l'appareil de formation	
		3.5.5 Engager une concertation sur la formation continue des travailleurs sociaux	
3.5.6 Améliorer la formation des travailleurs sociaux aux questions budgétaires et bancaires			
3.6.1 Faire de l'observation et de l'évaluation des pratiques habituelles de l'action sociale			
3.6.2 Créer un observatoire de l'inclusion bancaire			

Indicateurs de mise en oeuvre

Thèmes	Mesures rattachées	Sous mesures	Calendrier	Mesure entamée	Mesure achevée avec succès et dans les délais	Mesure en cours de mise en oeuvre
Paquet "Amélioration et effectivité des droits"	1.1.1 Un vaste programme d'accès aux droits	<p>1/ campagne de communication "juste droit"</p> <p>2/ améliorer la mesure du non recours</p> <p>3/ mener des actions ciblées de lutte contre le non recours (priorité 2013 sur l'ACS, début de déploiement rendez vous des droits dans les CAF)</p> <p>4/ mobiliser les acteurs locaux pour lutter contre le non recours via les Préfets</p> <p>5/ réforme des conditions de domiciliation (simplification ; élaboration de schémas départementaux)</p>	2013 et tout au long du quinquennat			
	1.1.2 Assurer aux allocataires de la CAF et de la MSA une meilleure lisibilité et une plus grande régularité des aides perçues		2013/2014			
	2.1.1 Redonner une trajectoire de croissance au RSA socle	augmentation de 2% dès le 1/09/13	2013 et tout au long du quinquennat			
	2.1.2 Statuer sur le devenir de l'aide personnalisée au retour à l'emploi (APRE) pour mieux aider les bénéficiaires du RSA en reprise d'emploi		2013 pour le PLF 2014			
	2.1.3 Réformer les dispositifs de soutien financier aux revenus d'activité des travailleurs modestes	réforme rsa activité/ppe	2013 pour le PLF 2014			
	2.1.4 Etendre les tarifs sociaux du gaz et de l'électricité aux personnes éligibles à l'ACS		début 2013			
	2.1.5 Obtenir une aide alimentaire européenne à la hauteur des défis de la crise		2013			
	2.1.6 Permettre l'accès à tous à la culture et à la création artistique	<p>Prise en compte des jeunes et des familles vulnérables dans le Projet national d'éducation artistique et culturelle</p> <p>Lutter contre la fracture des usages numériques</p> <p>Elargir la réflexion et les actions à conduire autour de la thématique des Gens du Voyage</p> <p>Développer la lutte contre l'illettrisme</p> <p>Accès à la culture en direction des personnes empêchées comme les personnes détenues</p>	2013 et tout au long du quinquennat			
	2.1.7 Favoriser l'accès aux vacances pour les familles vulnérables		2013 et tout au long du quinquennat			
	2.1.8 Favoriser l'accès aux sports et aux loisirs pour les familles vulnérables		2013 et tout au long du quinquennat			
2.1.9 Lutter contre l'isolement des personnes âgées	<p>Déployer le bénévolat de type associatif, favoriser l'initiative et faire de la lutte contre l'isolement des âgés un axe majeur de l'implication citoyenne (déploiement d'équipes citoyennes autour des âgés avec référents qualifiés d'équipes dès 2013)</p> <p>Mettre en cohérence et en convergence les actions menées aujourd'hui de façon distincte sur le terrain, afin de permettre l'échange de bonnes pratiques et d'assurer un meilleur maillage territorial</p> <p>Consolider la gouvernance et le partenariat national de cette mobilisation avec le ministère en charge des Personnes âgées et de l'Autonomie qui l'impulse pour renforcer la visibilité et à la promotion de ces actions.</p>	2013 et tout au long du quinquennat				

Indicateurs de mise en oeuvre

Paquet "Emploi et travail"	1.2 Inciter à une démarche de prévention active des exclusions au sein des entreprises et dans la négociation collective		2013 et tout au long du quinquennat				
	2.2.1 Faciliter l'accès à l'emploi ou à la création d'activités en aménageant les parcours, jusqu'à la stabilisation dans un emploi durable	Allongement de la durée moyenne des nouveaux contrats signés à 12 mois		2013 et tout au long du quinquennat			
		Stabilité d'un volume solide de contrats et mise en place de conventions pluriannuelles avec les employeurs partenaires		expérimentation 2e semestre 2013			
		Simplification et développement de l'immersion					
		Réformer les modalités d'orientation et d'accompagnement des allocataires du RSA		Préparation 2013 pour mise en œuvre 2014			
		Mobilité des travailleurs modestes					
		Déployer sur le terrain des outils du type de la médiation active et de recherche des offres d'emploi non formulées		2013			
	2.2.2 Ouvrir davantage l'accès à la formation pour les personnes peu qualifiées et lancer un chantier pour la reconnaissance des compétences acquises en situation de travail et aujourd'hui non sanctionnées par des diplômes			2013 et tout au long du quinquennat			
	2.2.3 Créer une "garantie jeunes" assurant aux jeunes les plus en difficulté des propositions d'emploi ou de formation et un soutien financier			2013 et tout au long du quinquennat			
	2.2.4 Expérimenter des parcours d'insertion autour des emplois d'avenir pour les jeunes les plus fragiles			2013 et tout au long du quinquennat			
2.2.5 Faciliter la réinsertion professionnelle des personnes sous main de justice			2013 et tout au long du quinquennat				
2.2.6 Faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap	étendre l'expérimentation menée dans 10 MDPH		2013 et tout au long du quinquennat				
Paquet "Logement"	1.3.1 Produire du logement social et très social	1/ Construire 150 000 logements locatifs sociaux par an 2/ Lancer un programme de logements à bas niveau de loyer dans le diffus ouvert aux bailleurs sociaux et aux associations investies sur la MOI		2013 et tout au long du quinquennat			
	1.3.2 Réguler les excès dans le parc privé	Encadrer les loyers		2013			
	1.3.3 Développer un programme de rénovation énergétique et de traitement des copropriétés dégradées	Lutter contre la précarité énergétique Identifier, prévenir et traiter les copropriétés dégradées		2013 et tout au long du quinquennat			
	1.3.4 Mettre en œuvre une garantie universelle et solidaire des risques locatifs			2013/2014			
	1.3.5 Développer la prévention des expulsions			2013 et tout au long du quinquennat			
	2.3.1 Réformer les modalités d'attributions des logements sociaux			2013/2014			
	2.3.2 Remédier à l'effectivité partielle du DALO	Déployer un plan d'urgence pour reloger des ménages reconnus prioritaires au titre de la loi DALO: mobilisation du parc privé (intermédiation locative "pérenne), mobilisation des contingents et programme de logements à bas niveau de loyer (cf. 1.3.1.2)		2013 et tout au long du quinquennat			
	2.3.3 Mettre fin à la gestion au thermomètre de l'hébergement d'urgence et prioriser l'accès au logement	1/ Création/pérennisation de 5 000 places d'hébergement d'urgence et de places en CADA 2/Réalisation de "projets territoriaux de sortie de l'hiver" 3/Poursuite de l'humanisation des structures d'hébergement		2013 et tout au long du quinquennat			
	2.3.4 Développer des passerelles vers le logement (AVDL, Intermédiaire locative, résidences sociales...)	1/ Logement adapté: création de places en maisons-relais et en intermédiation locative en alternative à l'hébergement 2/ Renforcement de l'AGLS et de l'AVDL 3/ Finalisation de l'ENC 4/ Lancement d'un appel à projets centrés sur les personnes en situation de rupture 5/ Partenariat avec les SPIP afin d'ouvrir les possibilités d'accès au logement pour les sortants de prison		2013 et tout au long du quinquennat			
	2.3.5 Mettre en place une politique à l'égard de l'habitat des Gens du voyage			2013 et tout au long du quinquennat			
2.3.6 Accompagner les personnes habitant des campements ou des squatts			2013 et tout au long du quinquennat				

Indicateurs de mise en oeuvre

Paquet "santé"	1.4.1 Inscrire une priorité à la lutte contre les inégalités de soin dans la Loi de santé publique		2013 et tout au long du quinquennat				
	1.4.2 Mettre en oeuvre la priorité sur la santé des enfants et des adolescents		2013/2014				
	2.4.1 Permettre l'accès à des complémentaires de qualité		2013/2014				
	2.4.2 Dynamiser les structures de soin de proximité		2013				
	2.4.3 Organiser une conférence de consensus sur le consentement aux soins et le libre-arbitre des personnes à la rue		2013/2014				
Paquet "Familles et enfances"	1.5.1 Lancer une réflexion portant sur l'architecture des prestations familiales dans une optique de redistribution au profit des familles monoparentales et des familles nombreuses pauvres		2013 et tout au long du quinquennat				
	1.5.2 Améliorer l'accueil en structures collectives des enfants de moins de 3 ans issus des familles modestes		2013 et tout au long du quinquennat				
	1.5.3 Construire une école accueillante aux parents		2013 et tout au long du quinquennat				
	1.5.4 Améliorer l'accès à la restauration scolaire en rendant effectif le principe de non-discrimination		1er semestre 2013				
	1.5.5 Améliorer l'accès à l'école pour les enfants issus de campements ou bidonvilles		1er semestre 2013				
	1.5.6 Améliorer l'accès à l'école pour les enfants sous main de justice	1/ Améliorer l'accès aux dispositifs de droit commun par la réactualisation d'une circulaire conjointe de 1985 avec l'éducation nationale 2/ Péreniser les dispositifs transitoires visant à évaluer, remobiliser puis accompagner les mineurs vers des dispositifs de droit commun		2013 et tout au long du quinquennat			
	2.5.1 Créer un statut de centre parental		2013				
	2.5.2 Mieux accompagner les jeunes sortants de l'ASE		2013 et tout au long du quinquennat				
	2.5.3 Mieux accompagner les mineurs isolés étrangers		2013 et tout au long du quinquennat				
Paquet "Inclusion bancaire et surendettement"	1.6.1 Mieux connaître les processus menant au surendettement des ménages	Etude qualitative et quantitative sous l'égide de la Banque de France	2013 et tout au long du quinquennat fév 2013 - fév 2014 pour l'étude				
	1.6.2 Mettre en place des mécanismes de détection des difficultés financières	Concernant les établissements de crédit, charte professionnelle homologuée par arrêté du ministre chargé de l'économie qui définira les conditions dans lesquelles ces établissements se dotent d'un dispositif de détection précoce des situations de fragilité financière de ses clients et apporte à ces situations des réponses adaptées, en concertation avec le client concerné.	2013 et tout au long du quinquennat				
	1.6.3 Lutter contre l'accumulation des frais bancaires		2013				
	1.6.4 Mettre en place un registre national des crédits à la consommation		2013				
	2.6.1 Consolider le droit au compte		2013				
	2.6.2 Développer un réseau de "Points Conseils budget"		2013/2014				
	2.6.3 Améliorer la procédure de traitement du surendettement	Mesures visant à favoriser le maintien des personnes surendettées dans leur logement + mesures visant à accélérer la procédure et à mieux protéger les personnes surendettées		2013 (automne au plus tard)			

Indicateurs de mise en oeuvre

Paquet "Gouvernance"	3.1.1 Renforcer l'interministériarité des politiques de solidarité	1/ Animer l'action du gouvernement pour l'inclusion sociale au niveau interministériel. 2/ Mettre en œuvre une mission d'évaluation et de territorialisation du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.	2013 et tout au long du quinquennat			
	3.2.1 Mieux articuler les différents niveaux de compétence	1/ cadre financier maîtrisé des allocations de solidarité 2/ clarification des compétences et de leur articulation 3/ conférences territoriales du développement social 4/ passation de contrats territoriaux de développement social entre département, communes et intercommunalités, 5/ inventer de nouveaux outils de coordination fonctionnelle sur le terrain	2013 et tout au long du quinquennat			
	3.2.2 Mobiliser les fonds européens		2013 et tout au long du quinquennat			
	3.2.3 Logement, hébergement: donner un nouveau souffle aux SIAO	1/ Clarifier le rôle du SIAO et ses relations avec ses partenaires 2/ Faire progresser la question du système d'information équipant les SIAO 3/ Fusionner les PDALPD et les PDAHI 4/ Projet de circulaire SPIP-SIAO afin de formaliser le partenariat	2013/2014			
	3.2.4 Santé: mieux coordonner l'offre de soins		2013 et tout au long du quinquennat			
	3.3.1 L'appui aux initiatives associatives et à l'engagement citoyen	1/ Elaborer une nouvelle charte de l'engagement réciproque Etat/Associations/Collectivités locales 2/ Créer un congé d'engagement bénévole 3/ Accompagner la montée en charge du service civique 4/Développer l'entraide civile	2013 et tout au long du quinquennat			
	3.3.2 Veiller en particulier à une organisation efficace avec les différents acteurs qui contribuent au retour à l'emploi		2013 et tout au long du quinquennat			
	3.4 Développer sur de larges bases la participation des personnes en situation de pauvreté et de précarité à l'élaboration et au suivi des politiques publiques	1/ Pérenniser le 8eme collège du CNLE, le CCPA et les CCRPA. 2/ Etendre le principe de la participation à de nouveaux conseils (cese et ceser, csts, cnml, hclpd, cnv, cniae, hci...). 3/ Porter le principe de participation au niveau des services déconcentrés, des caisses de sécurité sociale et des collectivités locales. 4/ Favoriser l'émergence d'associations émanant de groupes de personnes en situation de précarité. 5/ Etendre la pratique des comités de liaison. 6/ Promouvoir la participation au sein des associations de solidarité.	2013 et tout au long du quinquennat			
	3.5 Refonder le travail social	3.5.1 Organiser des Assises de l'intervention sociale	2013 et tout au long du quinquennat			
		3.5.2 Améliorer la coordination des acteurs				
		3.5.3 Promouvoir les métiers du travail social (campagne de communication - 2013)				
		3.5.4 Moderniser l'appareil de formation				
		3.5.5 Engager une concertation sur la formation continue des travailleurs sociaux				
3.6.1 Faire de l'observation et de l'évaluation des pratiques habituelles de l'action sociale	3.5.6 Améliorer la formation des travailleurs sociaux aux questions budgétaires et bancaires	2013 et tout au long du quinquennat				
3.6.2 Créer un observatoire de l'inclusion bancaire		2013/2014 (début des travaux au plus tard début 2014)				